

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Le Président

Moroni, le 23 NOV 2023

DECRET N°23- 118 /PR

Portant nomination du Directeur Général
de l'Agence Nationale de l'Habitat.

LE PRESIDENT DE L'UNION

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001 révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°09-102/PR du 27 août 2009, portant création d'une Agence Nationale de l'Habitat ;
- VU le décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et mission des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et N°16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU le décret N°22-038/PR du 09 mai 2022 relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores modifié par le décret N°23-078/PR du 11 août 2023.

DECREE :

ARTICLE 1^{er} : Monsieur YOUSSEOUF SOIDIKI HALIDI, Ingénieur en Génie Civil, est nommé Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Habitat, en remplacement de Monsieur DIDI HAMADI AHAMADA.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

